

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 80 (1983)
Heft: 1-2

Rubrik: Comptes rendus

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

COMPTES RENDUS

SOCIÉTÉ D'APICULTURE GRANDSON- PIED DU JURA

«Lumière sur un lac» ou l'histoire des saisons

La Société d'apiculture «Grandson-Pied du Jura» avait convié ses membres et amis, jeudi soir, 25 novembre 1982, à la salle du 1^{er} étage de «La Grange», à la présentation du magnifique film du cinéaste joratois Samuel Monachon, «Lumière sur un lac».

Il est inutile certainement de présenter l'auteur de ce chef-d'œuvre: un parmi tant d'autres réalisé par un homme pour lequel la nature et ses mystères sont la joie de vivre. Amoureux de la nature à deux cents pour cent, il transmet, par le biais des images et de la caméra, sa passion à tous.

Samuel Monachon pourrait être considéré comme un «peintre de la nature» aux tableaux vivants. Son film, présenté à Yverdon jeudi, en est un exemple frappant. «Lumière sur un lac» retrace «l'histoire» des saisons au lac de Bret. Le printemps, moment où la nature renaît, avec l'éclosion des œufs de foulques par exemple, mais aussi avant cela la préparation des nids — celui du héron, par exemple, au sommet des sapins — l'eau calme du lac qui contraste avec les rives aux vives couleurs jaunes des pissenlits ou des iris d'eau. L'été avec ses orages, puis l'automne, lorsque la nature se pare de son habit de couleurs, et enfin l'hiver et la vie qui continue sous sa carapace de glace.

Le tout est lié de façon admirable par le ballet des hérons, des mouettes, celui des foulques et ses 10 petits, les brèmes, les grenouilles, les têtards, les escargots,

en un mot toute la vie d'un lac, qui, d'ailleurs, est le plus pollué de Suisse ou du moins du canton, ce qui n'empêche pas la vie de s'y dérouler, avec ses joies et ses drames quotidiens. Le tout est présenté de façon originale et pleine de poésie par Samuel Monachon, accompagné d'un fond musical (Vivaldi, Bach ou Daetwyler) avec en alternance l'ambiance sonore naturelle.

Emerveillement

Superbe, magnifique, splendide, merveilleux, tous ces adjectifs fusaient, à l'issue de la projection, de la bouche de la centaine de spectateurs présents. Tous étaient émerveillés par la beauté et la naïveté des images, mais les superlatifs manquent encore pour qualifier ce film et il est certain que plus d'une personne aura encore au cours de la nuit rêvé à ce magnifique endroit de notre pays et qu'il incitera les gens à s'y rendre dès le printemps revenu.

Comme le disait très justement l'auteur, «avec ce film, j'ai voulu donner un message d'espoir». Mission pleinement réussie.

A l'issue de la projection une brève assemblée administrative a permis à M. Jean-Paul Cochard, nouveau président en charge depuis le printemps dernier, de féliciter les jubilaires qui sont: MM. Lucien Michon, 25 ans d'activité, André Martin et Alfred Michaud qui reçoivent l'insigne or de la SAR pour 40 ans d'activité.

SECTION JURA-NORD

L'assemblée d'automne a eu lieu le mercredi 5 novembre 1982, à Vicques.

Le président Georges Steiner ouvre l'assemblée à 20 h. 60 membres sont présents.

Il salue M. Bertrand Charmillot, député et maire de la localité, Aimé Lachat, président des sociétés locales, Paul Schaller et More Friche, tous deux membres d'honneur.

Le procès-verbal de la dernière assemblée est lu et accepté. Le maire Charmillot remercie l'assemblée pour son invitation et fait un exposé de la localité et de ses activités. Il termine par ses bons vœux pour l'apiculture et offre le verre de l'amitié.

M. Steigner, inspecteur, fait un rapport détaillé de l'état sanitaire des ruchers.

M. Klötzli, moniteur-éleveur, donne connaissance de l'état du rucher de Courtemelon ainsi que de l'élevage et de la fécondation des reines.

Un hommage est rendu aux vétérans de la «Jura-Nord» pour 50 ans des sociétaires à MM. **M. Scheinte et Zuber.**

Pour 40 ans MM. **Rostagne, Beuchat, Chèvre et Wutrich.** Le vin d'honneur leur est servi avec le cadeau et les vœux de circonstance.

Le conférencier M. Rondez fait une causerie très intéressante sur les arbres et les plantes mellifères. Après quelques propositions des membres, le président remercie le comité pour son dévouement ainsi que les sociétés de Vicques qui nous servent une collation.

Il est 23 heures quand le président lève l'assemblée et souhaite un bon retour à tous.

Le secrétaire: *C. Allemann*

SECTION DU VAL-DE-TRAVERS

L'assemblée eut lieu le 26 février 1982 à Môtiers. 18 membres étaient présents. Vu l'absence du secrétaire, le procès-verbal est lu par le caissier. Dans son rapport annuel, le président Edmond Jeanrichard rappelle la très bonne récolte de miel de sapin. Les prix SAR ont bien été tenus. Dans le courant de

l'année, le comité a eu le plaisir d'accueillir la section de La Chaux-de-Fonds, au rucher de Pierre Vonlanthen qui est remercié de son dévouement.

Deux visites ont été organisées par les conseillers. La première à Chaumont, Valangin et Montmollin aux ruchers de M. Edmond Rosset et de J.-P. Von Kanel.

La deuxième au Mont-des-Verrières, chez Paul Wieland. Tous ces apiculteurs nous ont présenté des ruchers exemplaires. Nous les remercions vivement pour leurs chaleureux accueils. (Les petits salés préparés dans le bas du canton et les excellents sandwiches du Mont-des-Verrières ne seront pas oubliés de si tôt.)

Plusieurs apiculteurs du Vallon participèrent au voyage en Angleterre pour y visiter les établissements du frère Adam.

La section a été représentée à la journée cantonale, organisée par la section de la Béroche. (En 1983 le Val-de-Travers devra organiser cette journée.)

Les comptes qui ont été vérifiés par MM. Brenneisen et M. Strinimann sont acceptés avec des remerciements au caissier J.-P. Crétenet. Il est donné connaissance du rapport annuel de l'inspecteur cantonal des ruchers.

Durant l'année 1982 ont été admis dans notre société, qui compte 75 membres: M. Daniel Deleury, Maurice Leuba, Louis Leuba (Travers), Frédy Schindelholz et Jean Trachsel (Couvét) et M^{me} Rénati qui reprend le rucher de son mari aux Bayards.

Depuis janvier 1983 2 nouveaux membres: Samuel Stauffer (Fleurier) et Claude Millet (Bolken Soleure), Maurice Jéquier (Fleurier).

Jean-Pierre Crétenet est félicité pour ses 25 ans de sociétariat. Le comité est réélu en bloc.

Les prochains vérificateurs seront M. René Brenneisen et M. Pascal Stirnimann; suppléant M. Paul Wieland.

L'assemblée se termine par deux films (celui concernant la Varroase, film appartenant à la SAR) et par un film tourné lors du voyage en Angleterre par M. Albert Perrinjaquet.

La séance est levée à 22 h. 30.
Tiré du procès-verbal établi par M^{me}
Myriam Crétenet.

Bourdon de Sibérie

SECTION DES ALPES

Assemblée générale d'automne

Elle a eu lieu le dimanche 14 novembre 1982, à 14 h. 30, à la grande salle de l'Etoile à Aigle, en présence d'une soixantaine de membres, dont MM. Boo et Brand de la section sœur du Pays-d'Enhaut.

En ouvrant la séance, M. Paroz, président, salua les membres d'honneur présents, M^{me} et MM. L. Henchoz, Henri Barbey et Adrien Cherix. Il adressa des pensées en faveur des malades et une minute de silence fut observée pour honorer la mémoire des membres décédés en 1982. MM. Gustave Pfister, Philippe Moreillon, J.-Jacques Christin et Paul Niederhauser.

Le procès-verbal de la dernière assemblée lu par le président a été admis.

Les différents rapports se rapportant à la marche de la société et aux comptes ont également été admis avec remerciements à leurs auteurs, particulièrement celui de notre président qui était son dernier, puisqu'il avait décidé de rentrer dans le rang, après 25 années passées au comité, dont vingt en qualité de président. Pour services rendus et sur proposition du vice-président J.-P. Guillet appuyé par l'assemblée, M. Adrien Paroz fut nommé président d'honneur par acclamations. Un peu ému, notre ami Adrien remercia l'assemblée pour cette marque d'estime et déclara que sa «famille» était ici aux Alpes et qu'il avait toujours eu beaucoup de plaisir à présider la belle section des Alpes.

Pour le remplacer à la présidence, après votation, c'est le vice-président en exercice, M. Pierre Guillet de Noville qui a été désigné par l'assemblée. Deux nouveaux membres font leur entrée au comité, à savoir, MM. Philippe Genet et

Georges Perreten. Ensuite de ces mutations, le comité s'est constitué de la façon suivante:

Président: J.-Pierre Guillet, Le Crêtél, 1845 Crebelley-Noville; vice-président: Eugène Glappey, rue Ancienne-Poste 12, 1844 Villeneuve; secrétaire: Georges Perreten, 1865 Les Diablerets; caissier: Michel Bergoz, rue Centrale 27, 1804 Corsier; membre adjoint: Philippe Genet, «Les Rocailles», 1880 Bex.

La commission de vérification des comptes pour 1983 sera composée de MM. Henri Walter et Sumi, suppléant M. Robert Borloz.

Dans leurs rapports, les inspecteurs et conseillers relevèrent que la situation du cheptel apicole de l'Est vaudois se portait assez bien, malgré quelques cas de loques et d'acarioses et qu'il fallait rester vigilant. Concernant les conseillers, le recrutement se fait normalement et des remerciements furent adressés à M. Henri Jaquet de Vevey, pour le bon travail effectué, ainsi qu'à tous pour la bonne collaboration. M. Henri Walter de Corseaux insista pour que l'on fasse appel aux conseillers plus souvent.

Finalement, l'assemblée a visionné un magnifique film tourné par M. Gabriel Reymond du Brassus. Ayant pour titre «Faune et fleurs de nos montagnes» il a tenu en haleine tous les amoureux de notre belle nature. Ce film a obtenu la médaille d'or du WWF en 1981.

Il est 17 h. passées lorsque, pour la dernière fois, le président lève la séance en souhaitant à toutes et à tous un bon hiver et une bonne saison apicole 1983.

J.-P. G.

RÉUNION DES INSPECTEURS DES RUCHERS DE LA SUISSE ROMANDE

L'Union romande des inspecteurs de ruchers s'est réunie le samedi 13 novembre 1982 à l'Ecole cantonale d'agricul-

ture de Cernier, canton de Neuchâtel, pour sa rencontre annuelle.

A 10 h. 15 M. Gobbo, président de l'Union ouvre l'assemblée en souhaitant une cordiale bienvenue sans oublier M. le Dr Wille, chef de la section fédérale apicole du Liebefeld, M. Adrien Paroz, président de la SAR, M. Debély, président de la Société cantonale de Neuchâtel et M. Willy Stucki qui représente les inspecteurs genevois, retenus à cause de leur assemblée cantonale d'apiculture. M. Matthey, directeur de l'école et M. le Dr Stäheli, vétérinaire cantonal, nous rejoindront plus tard.

M. le président a le chagrin d'excuser notre président d'honneur, M. Amédée Richard, hospitalisé. Il lui adresse nos vœux de guérison. M. Praz, inspecteur cantonal du Valais, nous apporte des cordiales salutations de M. Richard. M. Gobbo, président, nous fait part du décès tragique de M. le Dr Brunner, vétérinaire cantonal valaisan et de ses deux principaux collaborateurs, tous les trois victimes d'une chute d'hélicoptère. Un moment de silence est respecté pour honorer la mémoire de ces disparus.

Le président nous indique que c'est au tour des Fribourgeois d'organiser l'assemblée en 1983. Il nous demande de le décharger de la présidence du groupement et nous propose que dorénavant l'inspecteur cantonal du canton qui organise un autre inspecteur soit aussi président de l'Union. Cela veut dire que nous changerons de président chaque année. L'assemblée accepte cette proposition et M. Dupasquier, inspecteur cantonal fribourgeois, est nommé nouveau président par applaudissements.

M. A. Dupasquier remercie l'assemblée pour la confiance témoignée et nous souhaite la bienvenue dans son canton pour la réunion 1983. M. Gobbo, président, remercie l'assemblée d'avoir accepté sa proposition et donne la parole à M. le Dr Wille qui nous parle sur le sujet « La législation sur la varroatose est-elle nécessaire ou non? ». Il nous fait part de différentes nouvelles sur la varroatose. Différents cas se sont

déclenchés en Allemagne. Il existe des régions très atteintes de varroa. Cette maladie se propage assez rapidement, car les abeilles volent plus loin que l'on pense. Il est regrettable d'apprendre qu'une Station de fécondation en Allemagne vend des reines carnioliennes. Certaines de ces reines entrent en Suisse sans contrôle. Il ne faudra pas s'étonner si un jour ou l'autre un cas de varroatose est découvert chez nous. Il y a pourtant déjà quelques années que l'importation des reines étrangères est interdite. M. le Dr Wille nous cite quelques méthodes pour diagnostiquer la varroa. Le meilleur moment se situe dès le 15 octobre ou début novembre avant la formation de la grappe; une des méthodes de contrôle qui semble être la meilleure est de poser un carton au fond de la ruche et de faire brûler une bande de nouveau Folbex dans la ruche. Après 24 heures il faudra retirer le carton et examiner. Cela dure 20 à 30 minutes. Représentez-vous ce travail si nous devons le faire sur un grand secteur! Lorsque la varroatose se déclenchera en Suisse il faudra apprendre à vivre avec elle. Il sera impossible de l'éradiquer vu la densité des abeilles en Suisse. De plus en plus l'apiculteur devra se porter responsable de la santé de son propre rucher.

M. le Dr Wille est fort applaudi pour son intéressante conférence et M. Gobbo le remercie. M. le président clôt l'assemblée et nous prie de passer à la salle à manger où un succulent repas nous attend accompagné d'un bon vin neuchâtelois blanc et rouge. Des charmantes Neuchâteloises nous ont servi le repas, entre autres la fille du directeur qui servit la table des invités. A la fin du repas M. Gobbo remercie M. Matthey, directeur de l'Ecole d'agriculture, pour l'aimable accueil qu'il nous fait et le bon repas qui fut servi. Il donne ensuite la parole à M. Paroz, président de la SAR qui nous apporte les salutations du comité de la Société romande d'apiculture. Il remercie pour l'invitation. M.

Paroz remercie les inspecteurs pour leur bon travail.

Ce fut au tour de M. le Dr Stäheli de prendre la parole. Il remercie pour la belle journée et il adresse ses remerciements aux inspecteurs. M. le Dr Stäheli nous dit plus la bête est petite plus elle est difficile à la mener. Si l'on pouvait mettre des licols aux abeilles comme aux vaches et les attacher de côté on pourrait plus facilement combattre les maladies. Il nous fait part qu'il n'espère pas que la varroatose se déclenche dans notre pays mais si cela devait être le cas un jour nous serions obligés de vivre avec comme nous avons dû apprendre à vivre avec la rage. M. le Dr Stäheli nous apporte des salutations du Conseil d'Etat et du Service vétérinaire cantonal.

M. Gobbo, président, remercie M. le Dr Stäheli et souhaite à tous une bonne rentrée dans leur foyer et vœux de santé. Pour ceux qui s'intéressent à la visite de l'école M. Matthey, directeur, et à disposition.

Une trentaine d'inspecteurs suivent M. Matthey. M. le directeur nous remercie d'avoir choisi son école d'agriculture pour tenir nos assises. Il nous présente d'abord le domaine agricole, cultures de colza, céréales pan. et four., betteraves, sucrières et fourragères et pommes de terre, verger-arboricole et légumes pour l'école. L'école possède aussi quelques colonies d'abeilles. Ensuite nous passons dans les étables où 28 vaches sont logées, couche à logettes et 30 jeunes bovins, également couche à logette. Ensuite nous passons dans l'écurie des chevaux où sont logés 7 juments poulinières, dont 1 Jura et 6 demi-sang, une douzaine de jeunes chevaux de 1½ à 2½ ans, lorsqu'ils sont débouffés à 3 ans ils sont vendus. 12 poulains sont en stabulation dont 5 en hivernage d'autres agriculteurs. M. le directeur nous montre encore la salle de traite et l'étable des veaux.

Il est 16 h. 15, chacun se serre la main avec des remerciements à M. le directeur Matthey pour la peine qu'il s'est donnée

pour nous présenter son école d'agriculture.

Avant de terminer ce rapport je tiens à adresser un grand merci à notre président M. Gobbo, inspecteur cantonal des ruchers secondé par son épouse dans l'organisation de cette journée. Quant à vous cher collègues inspecteurs je vous remercie d'être venus si nombreux à Cernier et pour l'intérêt que vous apportez à la visite du domaine agricole.

Je vous souhaite à tous chers amis, apiculteurs et inspecteurs, une bonne santé, un bon hiver et une bonne miellée pour 1983.

Votre rapporteur: *U. Zaugg*

SOCIÉTÉ BROYARDE D'APICULTURE

ASSEMBLÉE D'AUTOMNE DU 21 NOVEMBRE 1982 À L'HÔTEL DE VILLE À ESTAVAYER-LE-LAC

A 14 h. 20, M. Clément Delley, président souhaite la bienvenue aux 41 membres présents dont MM. Merminod et Jungo, le curé Dumas, M. Margueron, membre de la Glâne, excuse par ailleurs MM. Robatel, Pochon et Fragnière, vu que M. Pochon est chaque fois occupé alors le comité va s'arranger pour avancer l'assemblée un dimanche plus vite.

Le 3 août 1982 a été marqué par les décès de MM. Chardonnens et Banderet, le président regrette de ne pas avoir pu assister à l'ensevelissement, nous présentons nos excuses à M^{me} Hélène Banderet, une minute de silence est respectée.

La parole est donnée à votre serviteur pour la lecture du procès-verbal de l'assemblée de printemps à la Croix-Blanche à Domdidier, lequel est approuvé.

RAPPORT DU PRÉSIDENT

Se situe comme suit : le comité s'est réuni souvent au cours de l'année, la caisse va en progressant vu notre loto. Pour le souper à Montbrelloz nous avons eu environ 50 personnes. Je tiens à remercier les collègues qui ont mis leurs ruchers à disposition des visites. Le 16 mai 1982, chez M. Rossier, la visite a été bien fréquentée, nous remercions M^{me} Rossier pour sa générosité et ses bonnes pâtisseries faites par elle-même. Ensuite, le 13 juin, M. Emery n'ayant pas de chance le temps était à la pluie mais la visite a quand même eu lieu. Elle se termine par de bonnes bouteilles et de bonnes choses, le 22 août, s'est déroulée, chez M. Veth. Toutes ces visites se sont terminées autour d'un verre et de fines gourmandises. Nous les remercions de leur chaleureux accueil.

Quant à la course, nous étions 62 personnes. Nous avons eu la pluie jusqu'à St-Maurice mais le restant de la journée s'est bien terminé avec un temps agréable. La visite de cave a coûté cher à la société mais la viande séchée ne nous est pas restée sur l'estomac. Le 18 juillet, au pique-nique de Belmont par beau temps, le président, remercie M. Roger Ballaman pour le bon travail qu'il a accompli à la station. Tout a été fait dans les règles de l'art.

CONTRÔLE DES MIELS ET BOÎTES À MIEL

La parole a été donnée à M. Ayer. Il nous avise qu'en 1982 il y a eu trois contrôles de miel, le premier est de 2160 kg, le deuxième de 1590 kg, ainsi que le troisième de 835 kg de miel, une moyenne de 7636 kg sur 603 colonies. Deux échantillons ont été refusés, un miel fermenté, pas mûr.

La vente de boîtes est de 13 260. Il reste un stock de 1965 boîtes. Il remercie les apiculteurs de l'avoir aidé dans son travail.

Pour les personnes qui s'intéressent, des panonceaux sont vendus au prix de Fr. 4.— pour mettre dans votre rucher.

M. Clément Delley remet à M. Ribotel une distinction pour 25 ans d'activité.

RAPPORT DE L'INSPECTEUR DES RUCHERS

M. Robert Dubey, inspecteur, souligne qu'il y a encore trop d'apiculteurs qui ont leurs ruchers mal entretenus et négligés. Il recommande qu'on renouvelle les vieux cadres dans les ruches pour que les abeilles puissent pondre dans de bonnes conditions. Il recommande aussi de faire attention avec les souris, car elles font de très gros ravages dans les cadres. C'est un grand plaisir de travailler chez des apiculteurs qui ont un matériel propre et soigné, nous ne perdons pas notre temps chez eux. Dans la Broye, nous avons plus de maladie, il y a plus de villages à ban, mais dans l'ensemble l'année a été assez bonne.

RAPPORT DES CONSEILLERS APICOLES ET MONITEURS D'ÉLEVAGE DE LA STATION DE BELMONT

M. Rossier remercie les amis et le comité pour leur travail. Il nous apporte quelques conseils depuis Granges-Neuve pour la mise en hivernage. Il nous dit quand visiter une ruche, contrôler jusqu'au dernier cadre, autrement une telle visite n'est pas valable pour le calfeutrage des ruches Bürki dans un pavillon. Il faut calfeutrer assez tôt surtout laisser la ventilation. Pour la Dadant il n'est pas nécessaire de la calfeutrer avant le mois de décembre. M. Mermi-nod approuve les dires de M. Rossier. Il a été monté à la station de Belmont 158 ruchettes dont le résultat est très bon, le prix de ces reines A est de Fr. 40.— ; les reines B Fr. 35.—.

Le président remercie toutes les personnes pour les rapports qu'ils ont apportés. Il nous présente une nouvelle apicultrice, M^{me} Banderet de Vuisens. La société a remis la somme de Fr. 10.— pour une fleur.

COMPTES ET RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Notre caissier M. Jean-Jacques Leaderach nous lit les comptes, il relève un bénéfice très important. M. Fawer, suppléant, constate la parfaite tenue des comptes, il félicite le boursier et prie l'assemblée d'accepter ces comptes. M. Dougoud trouve que ce n'est pas normal que l'argent entre à la caisse. Il doit appartenir à celui qui s'occupe de la station; la président va arranger tout ça.

MUTATION

Concernant l'effectif, un nouveau sociétaire M. Jean-Claude Lambert dénombre 128 membres actifs et 20 membres passifs, donc une augmentation.

NOMINATIONS DES DÉLÉGUÉS AUX DIVERSES ASSEMBLÉES APICOLES

Les délégués de la SAR seront MM. Leaderach et Paul Rossier. Les délégués de la Fédération cantonale seront MM. Ayer et Egger.

RÉUNIONS AMICALES HIVERNALES

La première réunion s'est tenue le 13 janvier et la prochaine aura lieu le jeudi 10 février 1983 à 20 h. au Café du Raisin de Dompierre.

DIVERS

Le président ouvre la discussion, M. Margueron nous apporte le bonjour de la société de la Glâne. M. Rey, comme débutant, demande comment on doit introduire les reines dans les ruches. M. Dougoud et M. Merminod lui donnent quelques conseils car il y a bien des façons. M. Margueron nous a dit qu'il a fait un essai avec une boîte d'allumettes qu'il a perforée alors le résultat était bon. M. Jungo a bien du plaisir de venir parmi nous. Il apporte le salut de la section de Payerne. Il approuve les dires de cette l'assemblée après quoi il n'a plus grand-chose à ajouter parce que tout a été dit. M. Bérard suscite une grande discussion entre MM. Merminod et Dougoud et le président pour les surprendre. M. Delley veut se renseigner, puis mettre la chose au net. Le président recommande de l'aide pour notre loto qui aura lieu le 18 mars 1983 à Gletterens. M. Oscar Bersier, vu son âge demande s'il y aurait des amateurs pour acheter quelques ruches Bürki, un membre de sa famille restera au sein de la société. Il remercie le comité pour le travail et souhaite que cela continue toujours dans cette voie. Pour le sucre on laisse la charge à la Société Broyarde de la Soba à Estavayer. Pour terminer la séance, à 16 h. 40, M. Delley remercie tous les membres qui ont participé à cette assemblée et leur souhaite de bonnes fêtes et bonne rentrée chez eux.

La secrétaire

ACHÈTE

vieille cire en rayons, 5 fr. le kg.

Palement comptant.

Fontannaz Michel
Rue des Grottes
1337 VALLORBE
Tél. (021) 83 18 40 / 83 10 49

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DU LOCLE

**Procès-verbal de l'assemblée
générale d'automne
samedi 27 novembre 1982
à 14 heures au Cercle
catholique du Locle**

Notre président ouvre la séance en saluant les 37 membres présents. Il a le plaisir d'annoncer trois nouveaux membres de la société, à savoir MM. Philippe Donzé, La Chaux-de-Fonds, Serge Enderli, La Chaux-de-Fonds, Maurice Enders, Les Brenets.

Les excusés sont: MM. Henri Grobéty, Alain Rognon, Georges Matthey et Georges-André Favre.

Le procès-verbal est accepté, sauf le décompte des séances apicoles données par notre conseiller apicole; c'est celle du 1^{er} mai 1982 chez M. Claude-Alain Ganguillet qui vient s'ajouter aux 2 séances mentionnées.

Le rapport du président donne un aperçu des activités 1982, pour lesquelles, aussi nombreuses soient-elles, la participation est trop faible. Dans le but de rentabiliser les frais causés par ces manifestations, il faudrait qu'un plus grand intérêt leur soit voué.

Le caissier donne rapport des comptes; les finances restent saines; les deux vérificateurs, MM. André Boegli et J.-B. von Allmen confirment l'exactitude des comptes qui sont acceptés sans autre par l'assemblée et décharge est donnée au caissier par un lever de mains. Le programme de la saison 1982/1983 prévoit des séances hivernales. La première aura lieu le 15 décembre 1982 au Restaurant de la Croix-Fédérale au Crêt-du-Locle.

Le mandat des délégués MM. René Mangold et J.-B. von Allmen à la Fédération cantonale et M^{me} Ida Vermot à la SAR est reconduit. Notre président est démissionnaire après un mandat de trois ans. Ses obligations professionnelles ne lui permettent pas, comme il le souhai-

terait, de vouer suffisamment de temps à la société. Le comité a, en plus, dû prendre acte de la démission du vice-président M. Mario Dubois pour les mêmes raisons.

C'est ainsi que le comité propose comme nouveau président M. Pierre Paratte, proposition que l'assemblée accepte à l'unanimité. Nos félicitations.

Ce dernier ayant fonctionné au comité en tant que convocateur, c'est M. Philippe Matthey qui entre comme nouveau membre et qui s'occupera de ce poste.

Néanmoins, M. Pierre Paratte continuera de tenir le stock du matériel. Un deuxième nouveau membre du comité est élu en la personne de M. André Boegli qui reprendra le poste de vice-président.

Le mandat des vérificateurs de comptes étant arrivé à terme, ce sont MM. Jean-Louis Wäfler et Claude-Alain Ganguillet qui fonctionneront dorénavant comme tels.

Pour l'organisation du souper en mars 1983, c'est à M. André Buri que l'assemblée fait confiance.

Notre président donne lecture de la lettre de remerciements pour la fine goutte, de la part de notre membre depuis plus de 50 ans, M. Paul Matthey.

Notre bibliothécaire, M. Alfred Bourquin, n'ayant plus donné signe de vie depuis pas mal de temps, il est décidé de récupérer la bibliothèque qui dort chez lui. C'est donc M. Claude Vermot, le président sortant, mais restant membre du comité, qui est le nouveau responsable de notre bibliothèque.

M. Charles Huguenin fait constater l'approche géographiquement inquiétante de la varrose. M. Georges Schaefer le confirme et précise qu'elle ne se trouve qu'à quelques kilomètres de nos frontières. Il donne des explications sur les maigres moyens actuellement à disposition pour traiter.

M. J.-B. von Allmen lui demande si par le biais d'une destruction immédiate des ruches atteintes, il est possible de parer à la propagation, ce à quoi M.

Georges Schaefer répond négativement en expliquant qu'à ce moment-là, il est déjà trop tard.

M. Pierre Paratte demande que les commandes pour les boîtes à miel soient faites assez tôt.

Pour conclure, M. François Mojon évoque la discipline que notre président sortant a su observer pour la bonne

marche de notre société et les nombreux points constructifs dont elle a pu profiter. Il remercie chaleureusement le président sortant.

M. Charles Huguenin prie notre moniteur-éleveur M. François Mojon de maintenir les cours d'élevage.

La séance est levée à 15 h. 10.

La secrétaire

Apiculteurs, attention aux provisions !

Vous laissez perdre chaque année de nombreux essaims, nucléi ou colonies par manque de nourriture. Prévenez toute surprise désagréable en ayant toujours sous la main une réserve de bon **CANDI AU MIEL** du pays toujours prêt à l'usage.

Livable sur

Cadres de corps DB-DT: env. 4,5 kg

Cadres de hausse DB-DT: env. 2,2 kg

Cadres suisses (Bürki): env. 3,5 kg

En cartons

pour ruches DB-DT: env. 1 kg

En cartons

pour ruches suisses: env. 1 kg

En blocs ronds

pour Lienher: env. 0,350 kg

Kg	1	10	20	50	100
Fr.	5.—	4.90	4.80	4.60	4.50



Contre le nosema

La meilleure assurance contre la perte de colonies due au nosema et à la dysenterie.

Fumidil B, en flacons de 25 g pour traiter 4 à 5 col. Fr. 22.—.

RITHNER FRÈRES - Chili 29 - 1870 MONTHEY (025) 71 21 54

Rucher-caravane

Pour cause de décès, à vendre au printemps 1983, **16 ruches** habitées, système suisse, logées dans une caravane-mobilhome pouvant être déplacée. Tout le matériel est en parfait état. Ce dernier est situé à Loveresse.

Pour tous renseignements et prix, prière de s'adresser soit par écrit, soit directement par téléphone. **Famille Kurt WENGER, 2732 Loveresse, JB, tél. (032) 91 26 54.**

Avril-mai-juin, sont pour notre entreprise des mois de surcharge. N'attendez pas la pleine saison pour passer vos commandes. Faites-le dès maintenant, vous serez plus vite et mieux servis.

Le nouveau catalogue 1983 vous parviendra d'office dans le courant de mars.

RITHNER FRÈRES, Fabr. de ruches, 1870 MONTHEY, 025/71 21 54

CANDI MELLIFÈRE BAILLOD

Un merveilleux développement printanier, nourrissage stimulant par excellence, fabriqué avec du pur sucre et miel du Jura. Un essai et vous en serez enchantés. Nombreuses références. Blocs ronds 8-9-3 cm. Plaques 28-10-2 cm, ou en cadre D.B. 3,500 kg, suisse 2,500 kg environ. Envoi dans toute la Suisse. Paiement par CCP.

**P. PARATTE, apiculteur, Grandes-Crosettes 15
2300 La Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 23 62 56.**

Pour une reliure durable et du meilleur effet de votre
JOURNAL SUISSE D'APICULTURE

adressez-vous chez votre collègue apiculteur

RAPHAËL JOLLIEN

successeur de Maurice Beney, reliures, encadrements,
rue du Chanoine-Berchtold 1, 1950 Sion, tél. (027) 22 25 07.

Nulle parole contre le prochain ne doit être crue avant d'être prouvée et elle ne peut être prouvée que par l'examen et l'audition des parties.